Langue française, Éducation et Enseignement supérieur

I – La coopération éducative : le succès de l'EsaBac

Symbole de la coopération éducative franco-italienne, **l'EsaBac**, une certification à double délivrance, permet aux élèves italiens et français d'obtenir à partir d'un seul examen deux diplômes : l'*Esame di Stato* italien et le Baccalauréat français. **L'EsaBac repose sur un accord intergouvernemental signé le 24 février 2009**. Il est accessible aux élèves ayant suivi pendant les trois dernières années du lycée un enseignement de 4 heures par semaine de langue et littérature françaises ainsi que 2 heures hebdomadaires d'histoire en français (Discipline Non Linguistique), soit 6 heures par semaine.

Le nombre de lycées italiens préparant à cette double certification est en augmentation régulière depuis 5 ans et à la rentrée 2015, l'ouverture de nouvelles sections EsaBac par le ministère italien de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche a porté leur nombre à 366 (ils étaient 252 en 2012). En 2014, 2225 Baccalauréats ont été décernés aux élèves italiens. Le nombre de lauréats est de 3338 en 2015. Ainsi**, 8387 élèves italiens sont à ce jour en possession du Baccalauréat dans le cadre de l'EsaBac**. Le taux de réussite de plus de 90% à l'examen français (avec 13% de mentions Très Bien) traduit le caractère d'excellence de ce parcours bilingue. A l'horizon 2018, près de 30 000 élèves italiens suivront le programme EsaBac.

L'ESABAC : 366 lycées – 30 000 élèves italiens – 5000 candidats par an à partir de 2015-2016

De façon symétrique, les élèves du système scolaire français peuvent également préparer l'EsaBac en suivant un enseignement de littérature italienne et d'histoire-géographie en italien. Une telle formation est proposée en France par 47 lycées et par 4 établissements français en Italie : lycée Stendhal à Milan, lycée Victor Hugo à Florence, lycée Chateaubriand, et Institut Saint Dominique à Rome. En 2015, 589 élèves ont passé l'Esame di Stato.

II – Un partenariat linguistique et éducatif exceptionnel

Apprendre « le » français

Un million huit cents mille jeunes et adultes apprennent chaque année le français sur l'ensemble du territoire italien : si à l'école, l'anglais reste la première langue vivante obligatoire, trois élèves sur quatre choisissent le français comme seconde langue au collège.

Le système italien est appuyé par le dispositif français : dans les cinq **Instituts français** (Milan, Florence, Naples, Palerme et le centre Saint-Louis de Rome) et les 38 **Alliances françaises**, l'offre de cours regroupe annuellement plus de 10 000 apprenants de français. Par ailleurs, on y prépare aux certifications de langue française DELF-DALF, dont le Centre-pilote national, intégré à l'IFI, assure la gestion centrale. **L'Italie compte en 2015 plus de 35 000 candidats aux certifications DELF-DALF.**

En Italie, les ¾ des élèves choisissent pour seconde langue le français
En 2015, plus de 35 000 certifications DELF-DALF délivrées

Apprendre « en » français

Remise du baccalauréat aux bacheliers 2015 du lycée Chateaubriand.

En Italie, il est possible d'apprendre «le» français mais il est également possible d'apprendre «en» français. Six établissements scolaires français (lycée Jean Giono à Turin, Lycée Stendhal à Milan, lycée Victor Hugo à Florence, lycée Chateaubriand et Institut Saint Dominique à Rome, et l'école Alexandre Dumas à Naples) accueillent plus de 4200 élèves français, italiens ou venant de pays tiers. De la maternelle au lycée, ils préparent, sur programmes français, aux diplômes nationaux du Brevet et du Baccalauréat.

Le Label FrancEducation
Pour la première fois en Italie, le Label FrancEducation a été attribué en 2014 à l'Institut du Sacré Cœur de Rome, établissement italien à cursus bilingue en français.

En Italie, cinq établissements français pour étudier de la maternelle au lycée

III –Une coopération universitaire dynamique

Les étudiants franco-italiens prompts aux échanges

Chaque année, près de **10 000 Italiens** s'inscrivent dans **l'enseignement supérieur français**. La France est la **troisième destination préférée** des étudiants italiens et la deuxième dans le cadre du programme européen Erasmus (derrière l'Espagne). Les Français sont également nombreux à étudier dans les universités italiennes : on en compte plus de 2000 par an. La majeure partie d'entre eux y séjourne dans le cadre du programme Erasmus, faisant ainsi de l'Italie la 4e destination des étudiants Erasmus français (derrière l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne).

10 000 Italiens dans l'enseignement supérieur français
2 000 Français à l'université italienne – 260 diplômes franco-italiens

Campus France Italie

Présente dans plus de 90 pays, Campus France est l'agence française qui accompagne les étudiants étrangers souhaitant suivre un cursus en France, que ce soit au moment du choix de la formation, de l'inscription, de la recherche de bourse ou de l'installation. Pour assurer cette mission en Italie, l'espace Campus France de Rome renseigne le public et met à sa disposition un site internet et de la documentation dédiée. L'agence part également à la rencontre de nouveaux publics lors de manifestations organisées dans les universités, lycées et palais d'expositions italiens.

Les formations communes : ouvrir les cursus universitaires franco-italiens

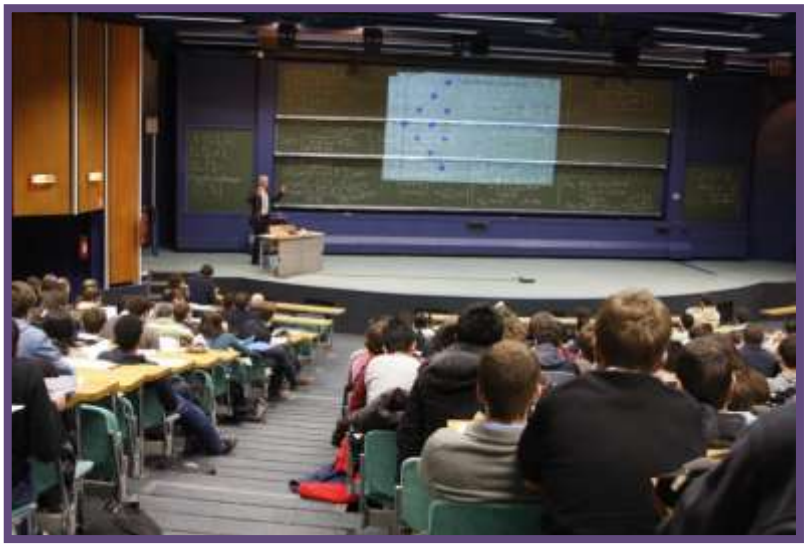

On compte plus de **4000 accords** entre universités françaises et italiennes. Il s'agit principalement d'échanges d'enseignants et d'étudiants de part et d'autre des Alpes, par exemple dans le cadre du programme Erasmus. Certains accords encadrent également la mise en place de formations communes : **doubles diplômes** ou diplômes conjoints permettant aux étudiants d'obtenir deux diplômes (l'un italien, l'autre français) ou un seul (franco-italien) au terme d'une scolarité dans chacun des deux pays. On recense plus de **260 formations franco-italiennes** de ce type, essentiellement de niveau master et dans le domaine de l'ingénierie, mais également de niveaux licence et doctorat et dans le domaine du droit, des lettres ou du management.

L'Université Franco-Italienne

Située à Grenoble et Turin depuis sa création en 2001, **l'UFI** soutient la coopération franco-italienne en matière d'enseignement supérieur et de recherche. A ce titre, elle subventionne les cursus binationaux, octroie des bourses aux étudiants qui les suivent ou finance la mobilité des doctorants et des chercheurs de part et d'autre des Alpes.

L'Office Méditerranéen de la Jeunesse *(OMJ)*
Crée en 2010, **l'OMJ** vise à favoriser le développement et l'intégration de l'espace euro-méditerranéen en y facilitant la mobilité et la formation des jeunes. Il accorde des bourses aux étudiants inscrits en master ou doctorat désignés « **d'intérêt méditerranéen** » et associant au moins deux de ses pays membres. 200 universités réparties dans 16 pays y participent.

Le Conseiller culturel, directeur de l'Institut français Italia (IFI), s'appuie, pour la coopération linguistique et éducative, sur les antennes de l'IFI et sur le réseau de l'Attachée de coopération éducative et des cinq Attachés de coopération pour le français en poste à Milan, Florence, Rome, Naples et Palerme, et, pour la coopération universitaire, sur le réseau de l'Attaché de coopération universitaire et des lecteurs d'échange accueillis par les universités.